



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 avril 1999**

**Axe Nantes Méditerranée - Motion du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie  
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,  
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile  
MORISOT

DELIBERATION D99180

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999**

**Information Communication&Relations** Axe Nantes Méditerranée - Motion du Conseil Municipal  
**Ext.**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort est engagée dans une démarche collective au sein de l'association pour l'Axe Nantes Méditerranée notamment aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Vienne qui a pris l'initiative de la création de l'association à laquelle le Conseil Municipal a autorisé notre adhésion le 29 juin 1998.

Cette démarche a pour but de promouvoir un tracé à grande circulation (4 voies) entre Niort et Limoges.

Le tracé proposé est économiquement le plus intéressant (le plus court et avec un coût des investissements moindres) De plus, il permet le désenclavement d'une importante zone rurale dépourvue de route nationale (le sud-est des Deux-Sèvres, le Sud de la Vienne, le Nord de la Charente et la Charente-Limousine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la motion suivante

"Le Conseil Municipal de Niort décide :

- de soutenir le projet et la démarche de l'Association pour l'Axe Nantes-Méditerranée, visant à créer une liaison routière à 4 voies
- de demander que le tracé proposé soit le plus direct possible et desserve les zones rurales indiquées ci-dessus.
- de solliciter les pouvoirs publics et leurs partenaires pour la prise en considération de ce projet et sa mise en oeuvre dans les délais les plus rapides.
- de continuer de soutenir la démarche de l' Association de promotion de ce projet dans l'esprit de l'adhésion du 29 juin 1998."

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)